

Accueil > > Les familles d'accueil

Les familles d'accueil

Présentation

L'accueil familial est une formule d'hébergement qui permet à **une personne en situation de handicap ou âgée** d'être accueillie par une famille, au sein de son domicile. Cet accueil peut être **à temps plein ou partiel et temporaire ou séquentiel**. La famille accueillante est agréée par le Conseil Départemental et perçoit une rémunération, elle est également formée. La personne accueillie peut percevoir des aides financières.

Plus d'informations sur le site [Famidac](#).

Pour devenir famille d'accueil, il est nécessaire d'avoir un agrément délivré par le Conseil Départemental, qui effectue plusieurs types de contrôle, à la fois sur le cadre de vie dans lequel seront accueillies les personnes âgées ou handicapées (au nombre de 3 au maximum) et sur les motivations, la formation (...) des accueillants.

L'accueil familial permet une souplesse dans les formes d'accueil.

Qui contacter pour en savoir plus ?

Pour en savoir plus sur les possibilités d'accueil, les procédures et avoir la liste des familles d'accueil, contacter le [Conseil Départemental du Bas-Rhin](#), place du Quartier Blanc F-67964 Strasbourg cedex 9, téléphone : (+33) 3 88 76 67 67.

Pour en savoir plus :

<http://silvereconomie.bas-rhin.fr/trouver-un-logement/l-accueil-familial/>

[Association Famidac](#)

Handicap et dépendance
Accompagner un proche
dans le Bas-Rhin

Parole aux

aidants

Accueil >> Les familles d'accueil